



Litige lors de la location d'un camion

Par **oririane**, le **25/05/2010** à **16:38**

Bonjour,

Nous avons loué un camion de location pour chevaux, lors de la restitution tout se passe bien l'état des lieux est fait on signe et c'est OK. Puis l'un des employés du magasin demande de rebouger le camion alors qu'il était déjà sur une place réservée au camion loué, il veut qu'on le remette à une autre place, pendant ce déplacement le camion est raccroché. Puis dans notre dossier il reprenne l'état des lieux mettent où le camion a été abîmé et il nous imputent la signature pour signer à notre place. Il nous réclament maintenant 1500 euros que faire ? sommes-nous dans nos droits si nous ne voulons pas payer??